

inscriptions

PS, CP et NOUVEAUX ÉLÈVES

# RENTRÉE SCOLAIRE 2026 - 2027



Fenouillet  
sur Canal et Garonne



Vous inscrivez votre enfant  
pour la première fois à Fenouillet ?



Votre enfant passe de l'école maternelle de Fenouillet  
à l'école élémentaire de Fenouillet ?

## VOUS DEVEZ PRÉ-INSCRIRE VOTRE ENFANT afin de lui réserver sa place à l'école



- Uniquement pour les **PS, CP** et pour toute autre **nouvelle arrivée** sur la commune.
- Si votre enfant change de classe mais pas d'école, vous n'avez **AUCUNE** formalité à effectuer.

### ÉTAPE

1

**Venir à la mairie pour faire établir le certificat de scolarisation.**

Période de pré-inscription en mairie pour  
la rentrée scolaire de septembre 2026 :

**du 19 janvier au 6 mars**

**Restitution du certificat à partir du 9 mars en mairie**



**Les documents à apporter (documents originaux obligatoires) :**

- le livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation EDF, facture de téléphone fixe, acte de vente, permis de construire, bail, quittance de loyer)
- la carte d'identité du parent qui fait la demande
- le certificat de radiation en cas de changement de commune de résidence
- le jugement de divorce (si c'est le cas)
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

**Si vous et votre enfant êtes hébergés chez une tierce personne, vous devrez également présenter :**

- attestation d'hébergement et document d'identité de l'hébergeant
- justificatif de domicile de l'hébergeant (cf. liste de documents ci-dessus)
- 2 justificatifs de domicile à votre nom chez l'hébergeant :
  - avis d'imposition de l'année en cours (obligatoire),
  - relevé de compte bancaire (sans le détail du relevé)
  - ou attestation sécurité sociale ou attestation CAF

**Dans le cas où vous ne pas résidez pas dans la commune de Fenouillet, vous devez faire une demande de dérogation scolaire qui sera étudiée en commission fin mai.**  
**Le formulaire est à retirer sur rendez-vous : 05 62 75 89 75**

## ÉTAPE

2

**Prendre rendez-vous avec la Directrice**  
de l'école maternelle ou élémentaire **dont vous dépendez\***  
pour finaliser l'inscription dès que le certificat vous a été restitué.

### PERMANENCES POUR LA PÉRIODE D'INSCRIPTION (sur rendez-vous)

à partir du 7 avril

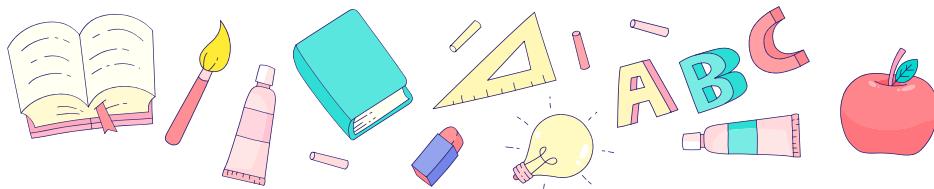
ÉCOLE	CONTACT	ADRESSE MAIL
<b>Maternelle DU RAMIER</b>	Mme GAU	ce.0311556y@ac-toulouse.fr
<b>Élémentaire JEAN MONNET</b>	Mme BRUNET	ce.0310469s@ac-toulouse.fr
<b>École primaire PIQUEPEYRE</b>	Mme GOUAUX	ce.0312974p@ac-toulouse.fr



#### Les documents à apporter (documents originaux obligatoires) :

- le certificat d'inscription établi par la mairie de Fenouillet (restitué à partir du 9 mars)
- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le carnet de santé mentionnant que les vaccins sont à jour ou un certificat médical l'attestant
- le certificat de radiation de l'école précédente si changement d'école.

\*Consultez la **carte scolaire** disponible sur le **Portail Famille - Espace « Inscriptions »**.





# Le Portail **FAMILLE**

La plateforme numérique qui facilite vos démarches à Fenouillet

**L**e Portail Famille vous propose de réaliser **toutes vos formalités périscolaires et extrascolaires** avec un système de facturation simple, convivial et complet : **gérez les inscriptions et consultez les actualités, la programmation des activités ou les menus de la cantine.**

## COMMENT Y ACCÉDER

Rendez-vous sur cet espace dédié via la page d'accueil du site [www.fenouillet.fr](http://www.fenouillet.fr)

Avant de créer votre compte personnel, vous pourrez déjà consulter tous les documents.

## COMMENT AVOIR UN COMPTE PERSONNEL

L'accès à votre compte personnel se fait grâce à un **code abonné transmis par la mairie**. Ce code va vous permettre de créer votre compte auquel vous accéderez avec un identifiant et un mot de passe.

Pour demander l'ouverture de votre compte et obtenir votre code, vous avez 2 options :

- **Remplir le coupon ci-dessous** avec vos données et le déposer à l'accueil de la mairie.
- Adresser vos données **par mail** à : [education@mairie-fenouillet.fr](mailto:education@mairie-fenouillet.fr)

## COUPON À REMPLIR POUR LA CRÉATION DE VOTRE ACCÈS AU PORTAIL FAMILLE

À retourner à l'accueil de la mairie en déposant la demande de certificat de scolarité

Nom du responsable légal : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Berger-Levrault pour l'utilisation du Portail Famille de la Mairie de Fenouillet. Les données collectées seront communiquées service éducation de Fenouillet qui créera les accès pour le site <https://portail.berger-levrault.fr/MairieFenouillet31150/accueil>. Les données sont conservées pendant toute la période de scolarité de votre enfant dans la ville de Fenouillet. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter [education@mairie-fenouillet.fr](mailto:education@mairie-fenouillet.fr) / 05 62 75 89 75.